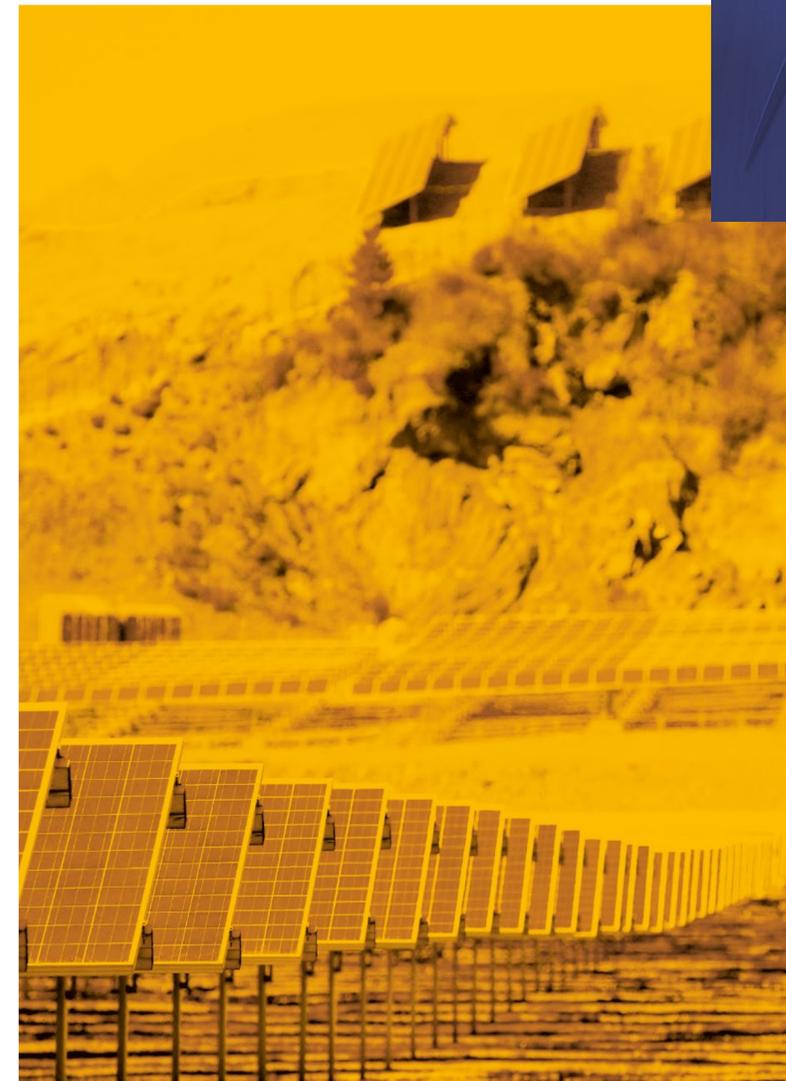


Projet éolien sur les communes d'Onans, Etrappe et Faimbe

Mercredi 29 juillet 2020

Senda CHENITI
Chef de projets éoliens

Marie PASCAL
Chef de projets éoliens



SOMMAIRE

01

PRÉSENTATION
DU GROUPE

02

NOS RÉFÉRENCES

03

CONTEXTE DE
L'ÉOLIEN

04

LE PROJET ÉOLIEN
D'ONANS

05

IMPLANTATIONS
ENVISAGÉES

06

FISCALITE

07

PARTICIPATION DU
TERRITOIRE AU PROJET



01

**PRÉSENTATION
DU GROUPE**

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ



01

PRÉSENTATION DU GROUPE

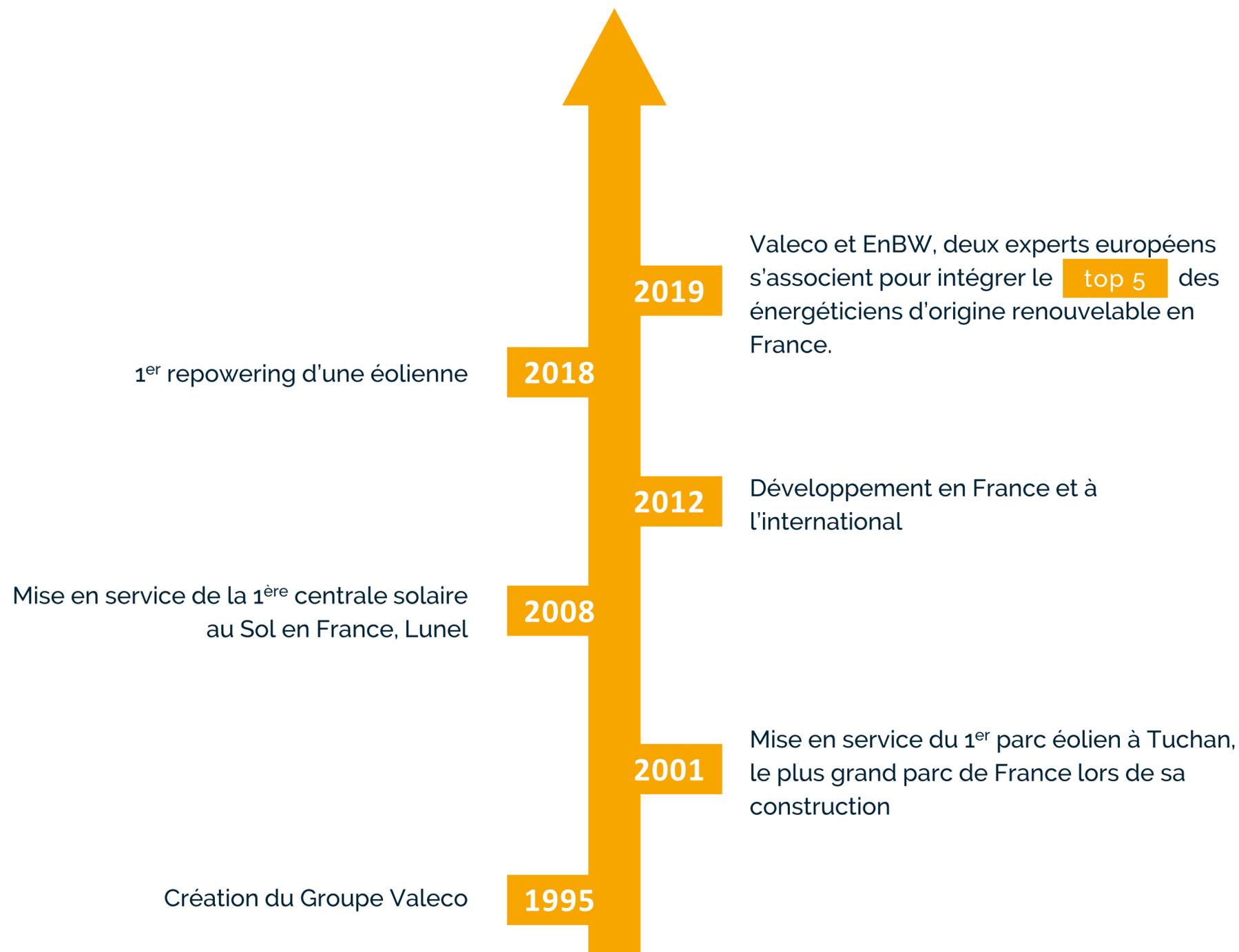
02

03

04

05

06



NOTRE MÉTIER

La production d'énergies
renouvelables
au cœur de votre
territoire
de l'initiation
du projet jusqu'à
son démantèlement.

1 DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

- Identification des sites
- Études de faisabilité
- Concertation
- Maîtrise foncière

2 CONCEPTION DE PROJET

- Études d'impact
- Réflexion technique et ingénierie
- Obtention de l'autorisation
environnementale



- Gestion d'actifs
- Marchés publics
- Caractéristiques de gisements
et études de performances
- Financement de projets
- Audit de projets

4 EXPLOITATION MAINTENANCE

- Suivi de production
- Maintenance
- Vente d'énergie électrique et
thermique
- Démantèlement

3 RÉALISATION

- Maîtrise d'ouvrage déléguée
- Génie écologique
- Réception et mise en service des
centrales

VALECO

en quelques chiffres

170

experts sur le territoire français
répartis sur 7 agences

+400 MW

réalisés, l'équivalent de la consommation
de 412 000 habitants

130

éoliennes en France

1

Parc offshore flottant pilote

37

parcs solaires en exploitation ou
en construction en France

2,5 MW

de centrales hydroélectriques



01

PRÉSENTATION DU GROUPE

02

03

04

05

06

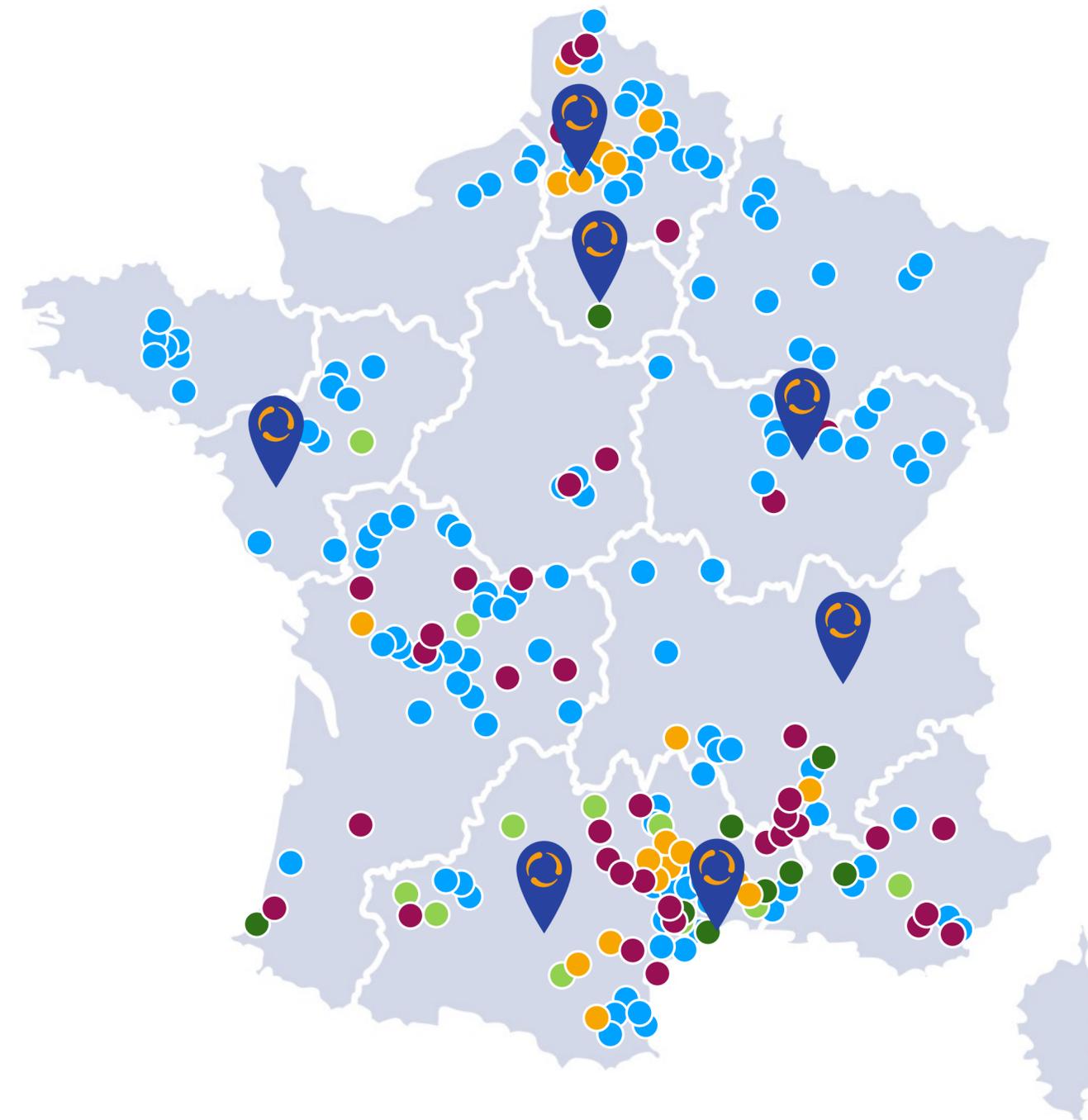
07

02

NOS RÉFÉRENCES

NOS PROJETS EnR EN FRANCE

-  Agences Valeco
-  Parcs éoliens terrestres opérationnels à la fin 2019
-  Parcs PV au sol opérationnels à la fin 2019
-  Parcs PV en toiture de plus de 1MW opérationnels à la fin 2019
-  Projets sécurisés pour 2020-2021
-  Projets en développement (MSI 2022-2025)



01

02

NOS REFERENCES

03

04

05

06

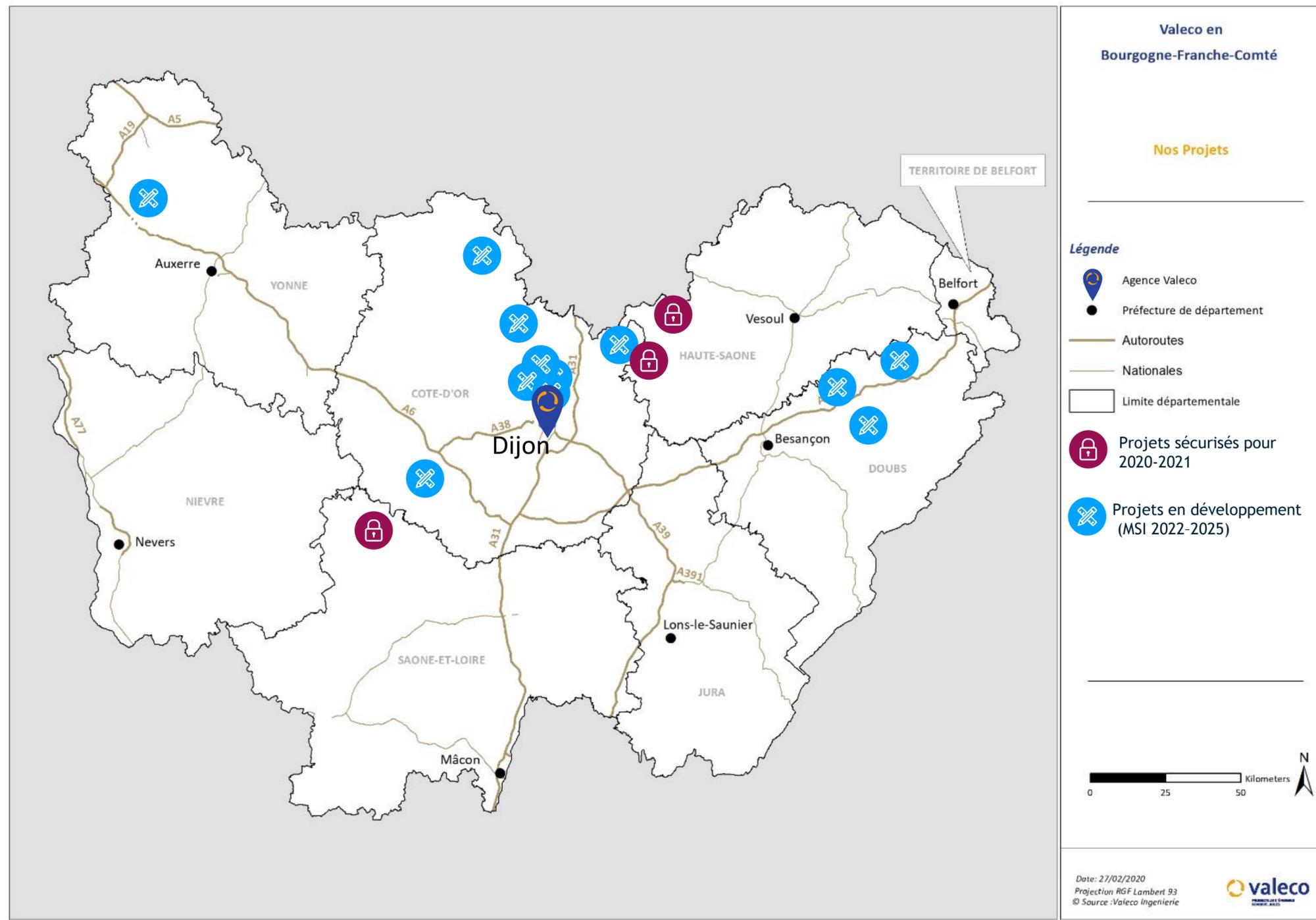
VALECO EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

➤ 37 MW en construction
(34 MW éolien – 3 MW de solaire au sol)

➤ 166 MW en instruction/développement
120 MW éolien – 46 MW de solaire au sol

➤ Agence à Dijon ouverte en janvier 2020

➤ Membre du cluster Wind for Future basé à Longvic qui soutient la structuration et l'organisation de la filière éolienne en Franche-Comté



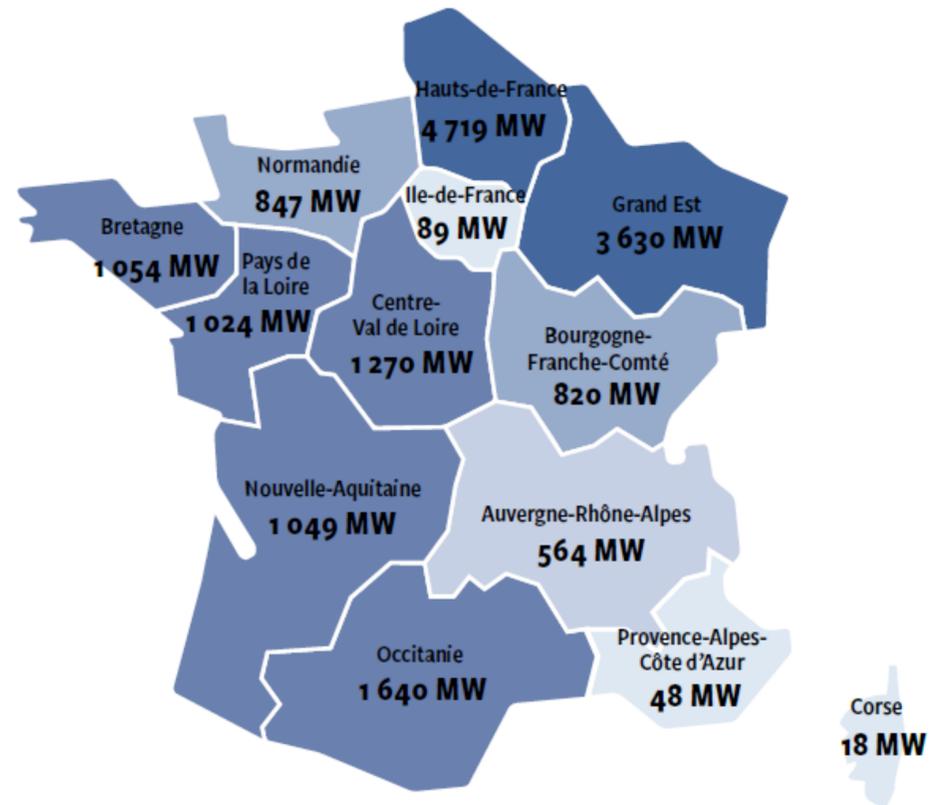
01
—
02
NOS REFERENCES
—
03
—
04
—
05
—
06

03

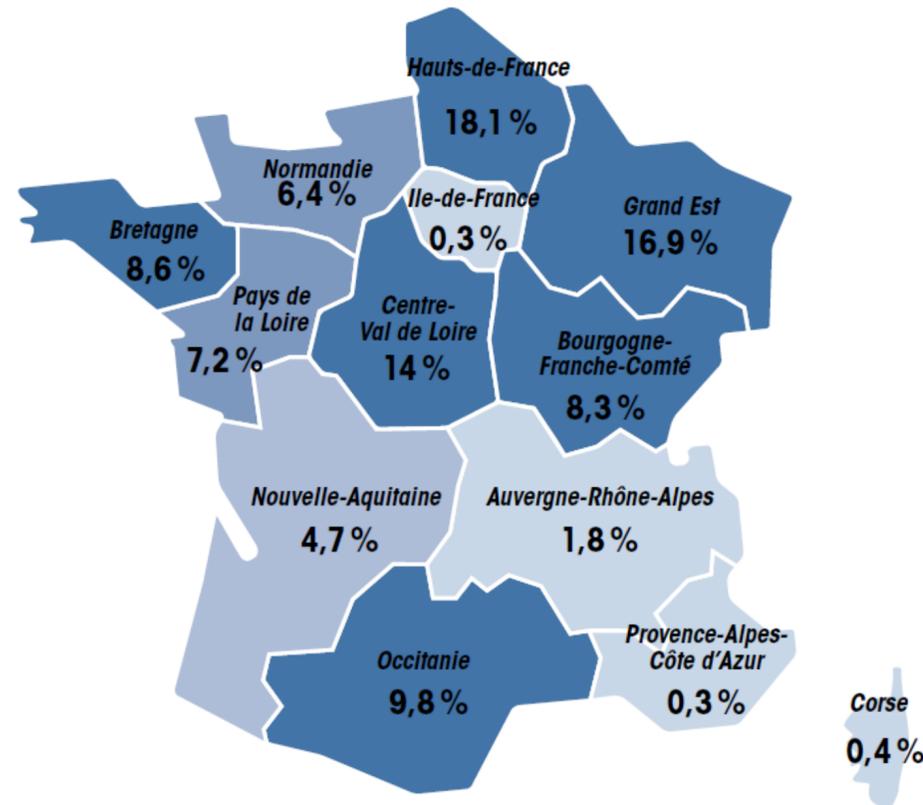
CONTEXTE DE
L'ÉOLIEN

CONTEXTE ÉOLIEN AU NIVEAU NATIONAL

Puissance éolienne installée par région au 31 mars 2020 (RTE)



Couverture de la consommation électrique par la production éolienne en 2019 (RTE)



DONNÉES ÉOLIEN - RTE 2019

- **Puissance installée** : 16 494 MW (8 000 éoliennes)
- **Production** : 34,1 TWh (+21,3%)
- **Taux de couverture** : 7,2% de la consommation électrique française (+ 1,3 point). Ce taux s'élève à 10,8 % sur le T1 2020
- **Facteur de charge** : 24,7% (+ 1,9 point)
- **Emplois** : 18 200 emplois en 2018 (+6,4%, source FEE)

● ≥ 3 000 MW ● 1 000 à 3 000 MW ● 700 à 1 000 MW
● 350 à 700 MW ● < 350 MW

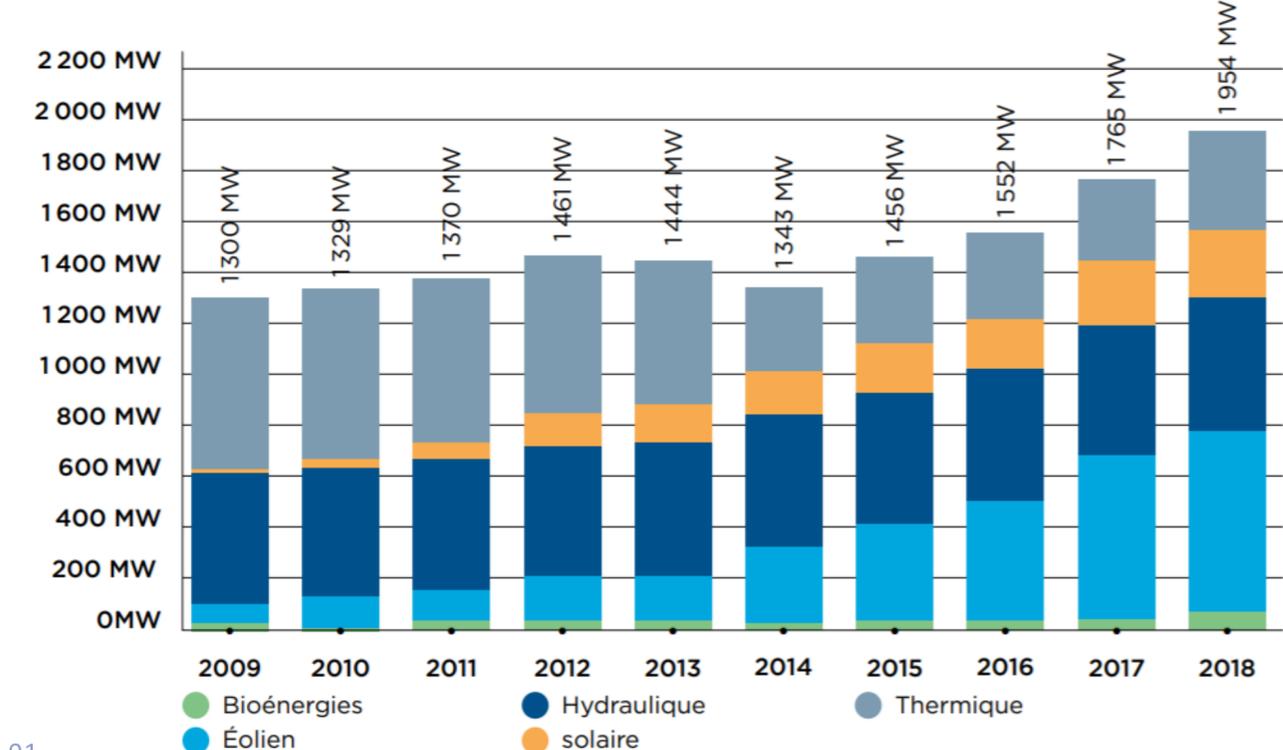
● ≥ 8 % ● 5 à 8 %
● 2 à 5 % ● < 2 %

 **Objectif PPE 2028** : 33 000 MW terrestres soit environ 14 000 éoliennes

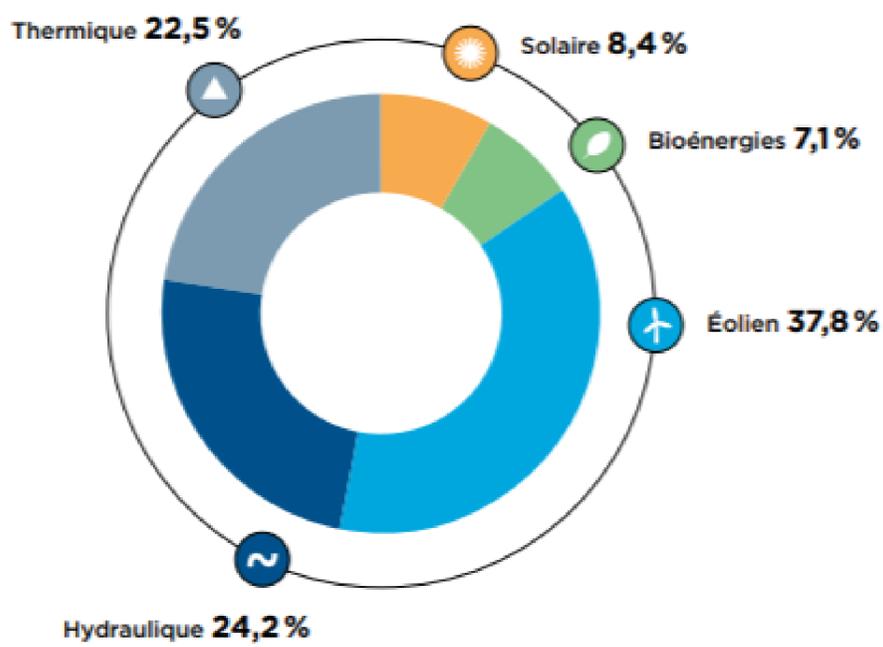
01
02
03
CONTEXTE ÉOLIEN
04
05
06

CONTEXTE ÉOLIEN EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ – ancienne région Franche-Comté

Évolution du parc de production régional



Répartition de la production électrique régionale



Données de production de l'éolien en 2019

- Puissance installée : 808 MW
- Production : 1,8 TWh, 9^{ème} région française
- Taux de couverture : 8,3% de la consommation électrique régionale
- Facteur de charge : 25,9%
- Emplois : 848 ETP en 2018 (source FEE)

01
02
03
CONTEXTE ÉOLIEN
04
05
06

➔ Une production électrique à **80% renouvelable** mais qui ne couvre que **16,2%** de la consommation régionale (2018)

Objectif SRADDET BFC (adoption prévue pour juin 2020) :

	2021	2026	2030	2050
Puissance (MW)	1 088	2 003	2 831	4 472
Production (GWh)	1 924	3 657	5 300	9 401

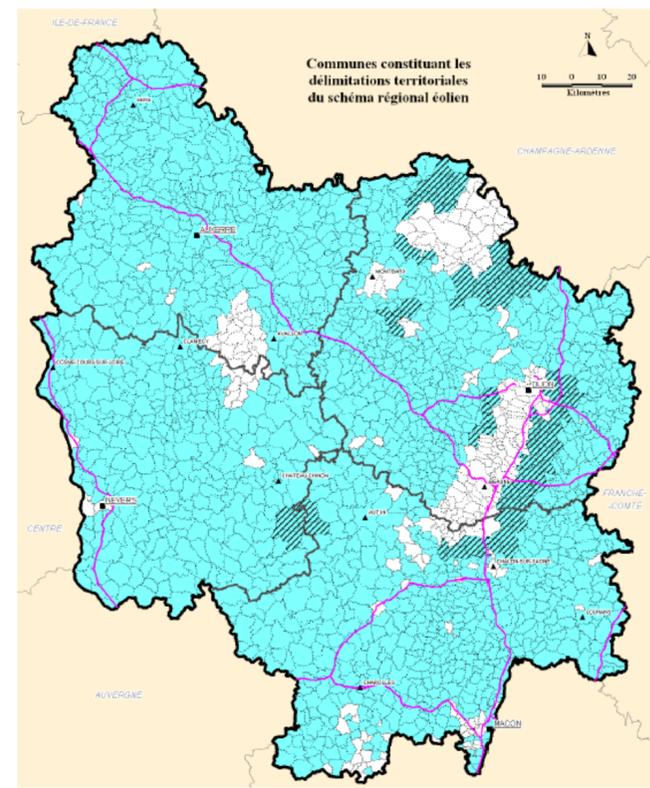


Schéma Eolien Régional de Bourgogne (2012)

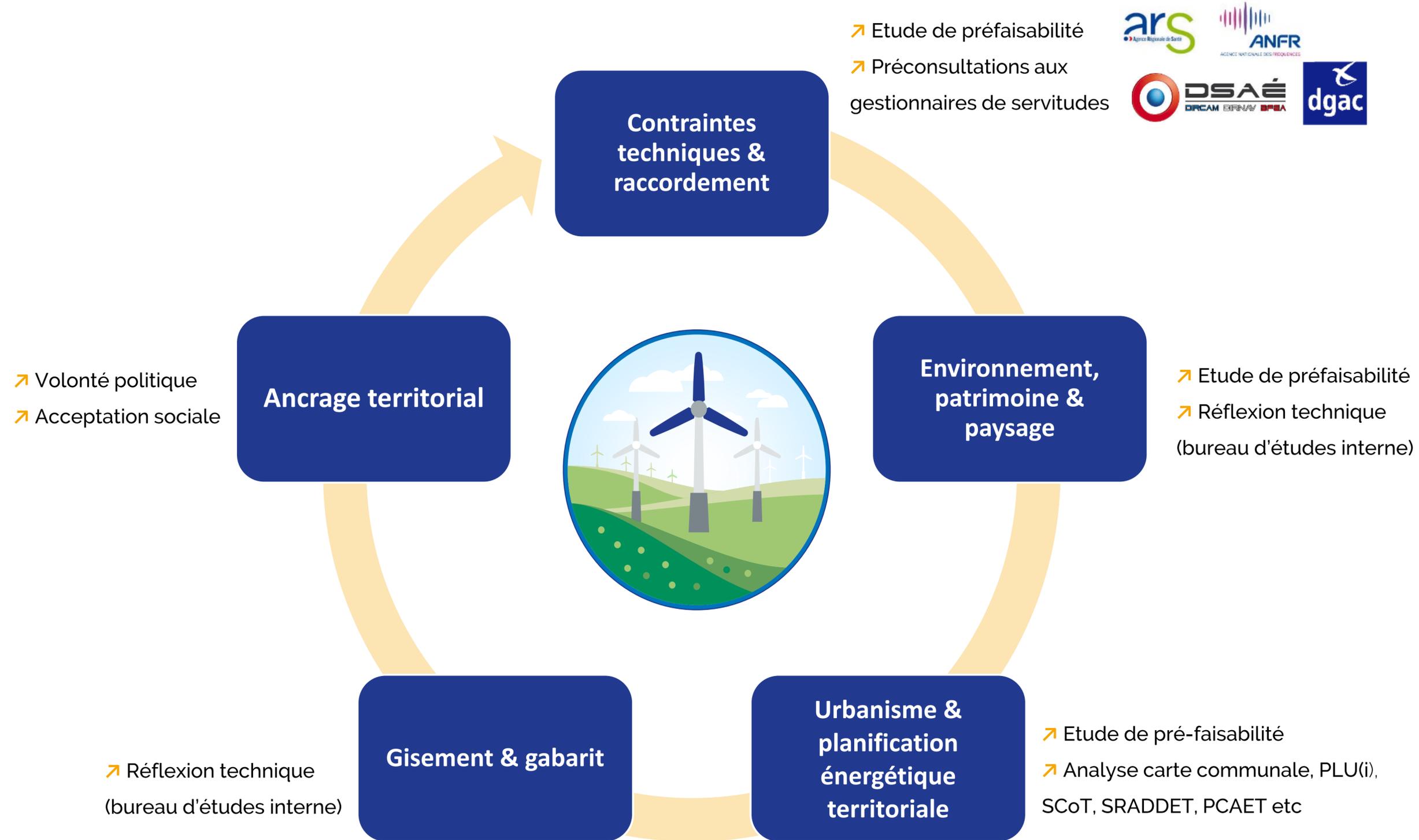
- Favorable
- Favorable avec vigilance renforcée
- Exclue

04

**LE PROJET ÉOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE**

LES ENJEUX D'UN PROJET ÉOLIEN

Etude de faisabilité



01
02
03
04
05
06

PROJET ÉOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE

LES CONTRAINTES TECHNIQUES

Enjeux :

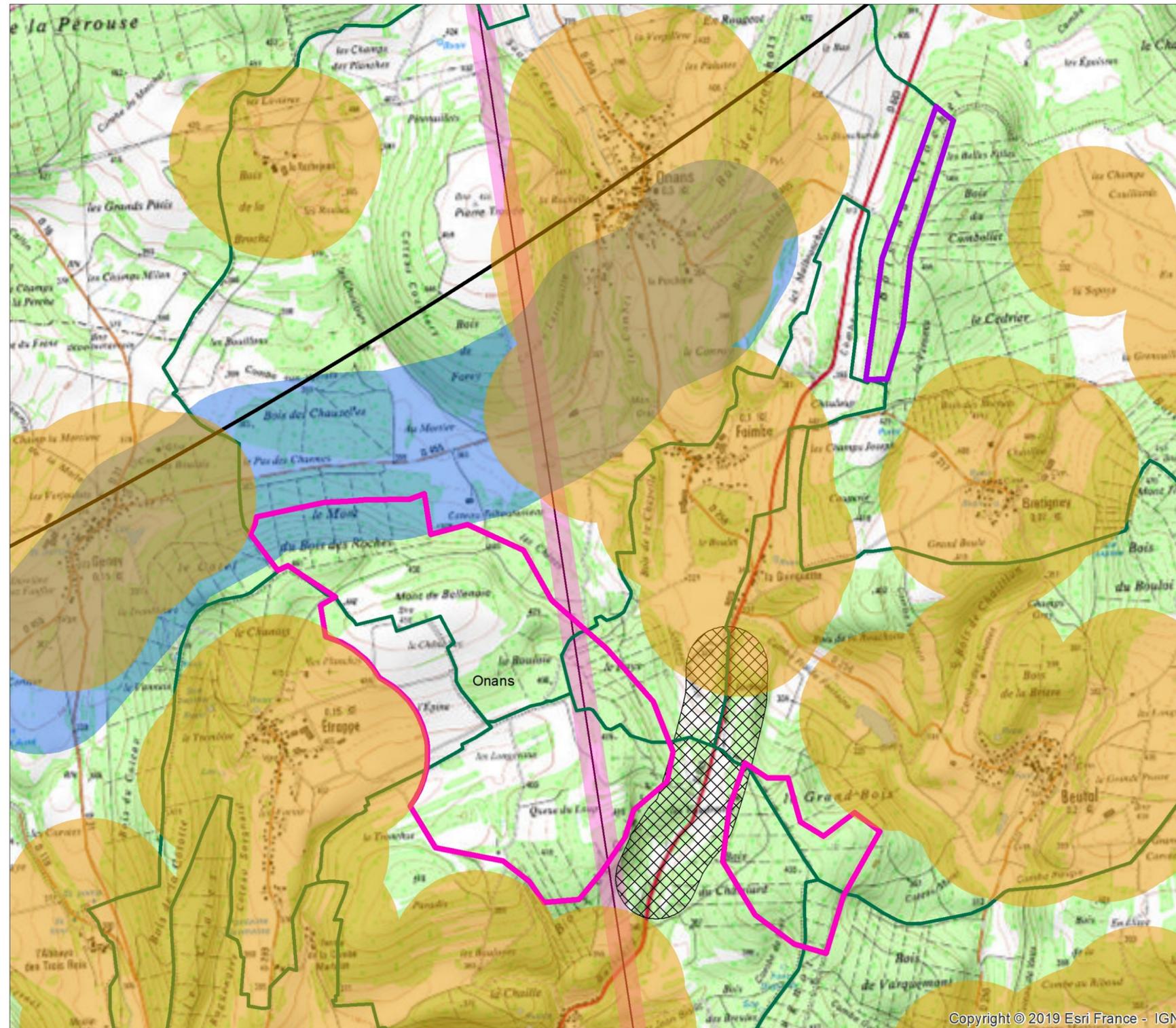
➤ Secteur faisant l'objet d'un zonage favorable dans le SRE (Schéma Eolien Régional)

➤ Zone d'implantation potentielle à plus de 500m de toute habitation

➤ Canalisation au nord de la zone d'implantation

➤ Altitudes/hauteurs minimales de sécurité radar (HMSR)

➤ Faisceau Hertzien traversant la zone d'étude



CONTRAINTES TECHNIQUES

Communes d'Onans, Etrappe et Faimbe

Légende

- Eloignement 500m/Habitations
- ZIP - Nord
- ZIP - Sud
- HMSR
- Limites communales
- 500m_pipeline
- Zone d'exclusion des routes
- Faisceau hertzien



0 600 1 200 Mètres

© Date: 28/07/2020
© VALECO INGENIERIE
© Projection : Lambert 93
© Source : IGN Scan25



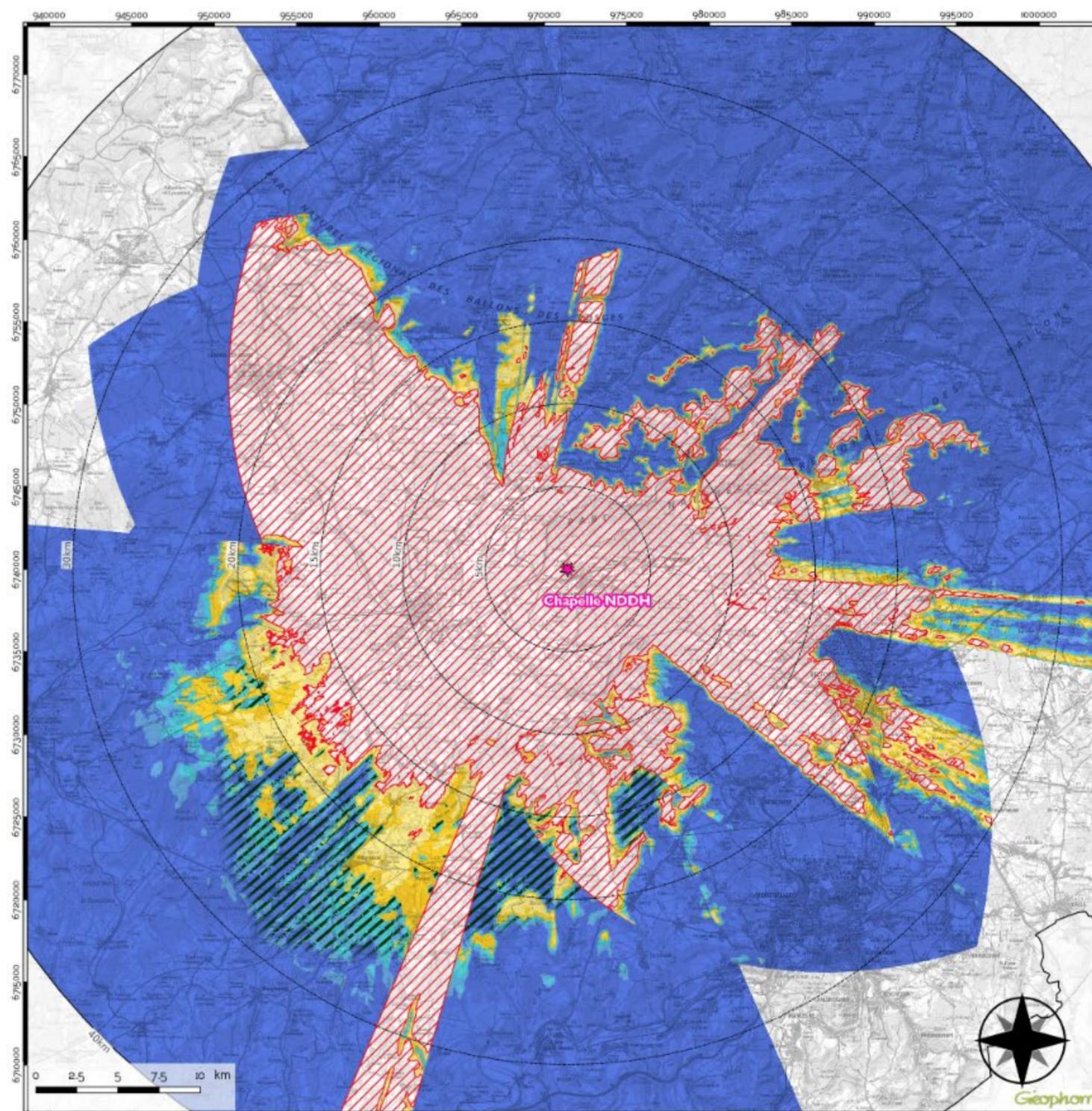
Copyright © 2019 Esri France - IGN

LES ENJEUX PAYSAGERS

Carte de Synthèse :

➤ Aire d'influence Paysagère du site de la « Chapelle Notre-Dame-Du-Haut de Ronchamp vis-à-vis des projets éoliens

➤ Périmètre de 5 à 40km



CARTE DE SYNTHÈSE DE L'AIRE DE PRÉSERVATION DU BIEN ET DES ZONES DITES DE "VIGILANCE" SOUMISES À DES EXIGENCES PAYSAGÈRES RENFORCÉES

Hauteurs d'éoliennes installables répondant aux conditions d'acceptabilité de nouveaux parcs vis-à-vis de la Chapelle et de sa VUE.

- Paramètres de calcul :
- Topographie : MNT 25m
 - Hauteur de calcul : 2m
 - Pas de calcul : 25m
 - Hauteurs obstacles bâtis : variables (BDTopo)
 - Hauteurs obstacles végétaux : de 1 à 25m

Réalisée par Géophom le 5/3/2020

Légende

✳ Chapelle Notre-Dame-du-Haut

□ Périmètres 5 à 40km

Aire de préservation du Bien au regard de la VUE

▨ Zones d'exclusion défavorables au développement éolien

Aire de vigilance au regard de la VUE

Hauteurs d'éoliennes installables (m)

- 240 - 250
- 220 - 240
- 200 - 220
- 180 - 200
- 150 - 180

Secteur d'attention particulière

▨ Enjeux paysagers spécifiques (tronçon GR59)

Aire sans contrainte au regard de la VUE

Méthodologie

La carte présente la hauteur d'éolienne installable en tout point du territoire qui répond aux critères d'acceptabilité de nouveaux parcs vis-à-vis de la Chapelle depuis l'ensemble des vues entrantes et sortantes.

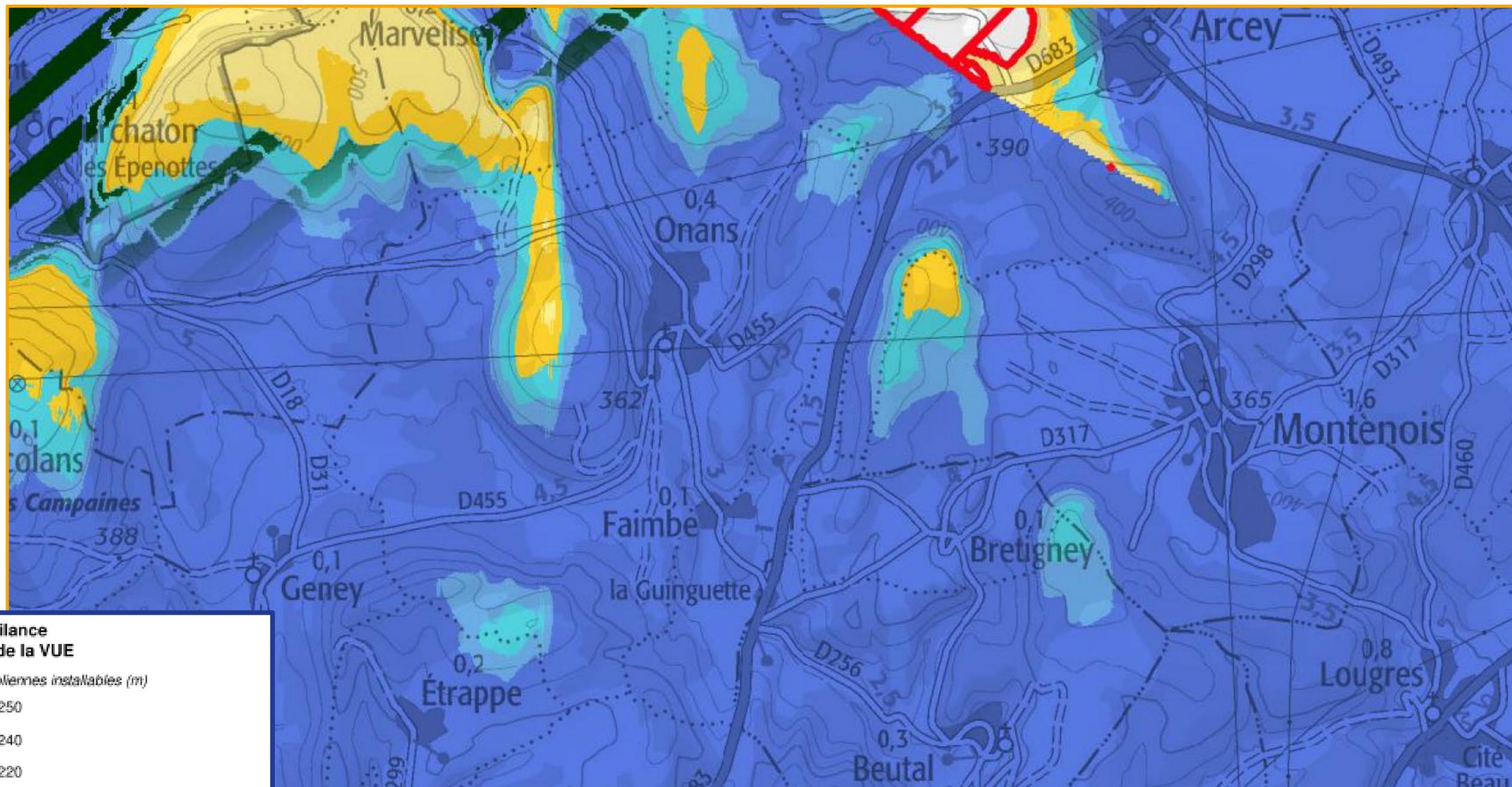
Remarques :

Les surfaces colorées en bleu foncé désignent les zones où des éoliennes de 240 à 250 mètres en bout de pales sont installables tout en respectant les critères d'acceptabilité. Les calculs ayant été réalisés jusqu'à 250 mètres, il se peut que les zones "250 mètres" puissent accueillir des éoliennes de plus de 250 mètres de hauteur (cf note méthodologique).

Les surfaces hachurées en rouge désignent les zones dont les valeurs calculées sont inférieures à 150 mètres. Par conséquent, elles ont été définies comme des zones d'exclusion défavorables à l'installation d'éoliennes par leur incompatibilité à installer des éoliennes de grandes tailles.

LES ENJEUX PAYSAGERS

➤ Zoom sur la zone d'étude



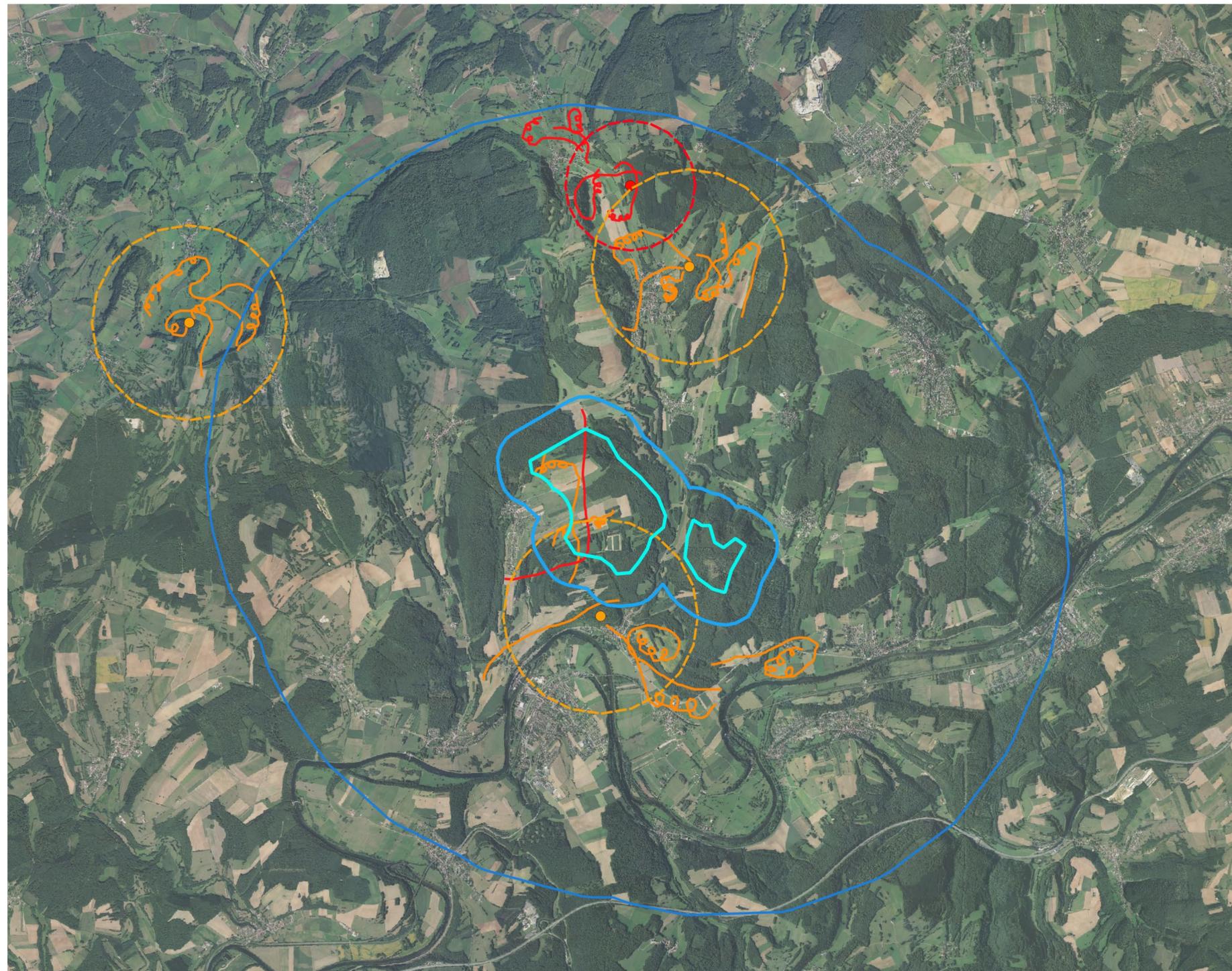
01
02
03
04
05
06

PROJET EOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Localisation et trajectoires des Milans noirs et Milans royaux

Projet d'Onans



Légende

- Zone de projet
- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Rapaces (nids)

- Milan royal
- Milan noir

Trajectoires

- Milan royal
- Milan noir

- Tampon Milan royal (1,5 km)
- Tampon Milan noir (1 km)



0 1 2 km



Projection Lambert 93
Source : IGN ©
Composition : Sciences environnement
Carte créée sous QGIS en 2020



01

02

03

04

05

06

PROJET EOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Espèces nicheuses non remarquables sensibles à l'éolien

Projet d'Onans



Légende

Nicheurs non remarquables sensibles

- Buse variable
- Epervier d'Europe
- Faucon crécerelle
- Grand corbeau

- Aire d'étude immédiate
- ZIP



Projection Lambert 93
Source : IGN ©
Composition : Sciences environnement
Carte créée sous QGIS en 2020



Sciences Environnement



valeco



valeco

01

02

03

04

PROJET EOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE

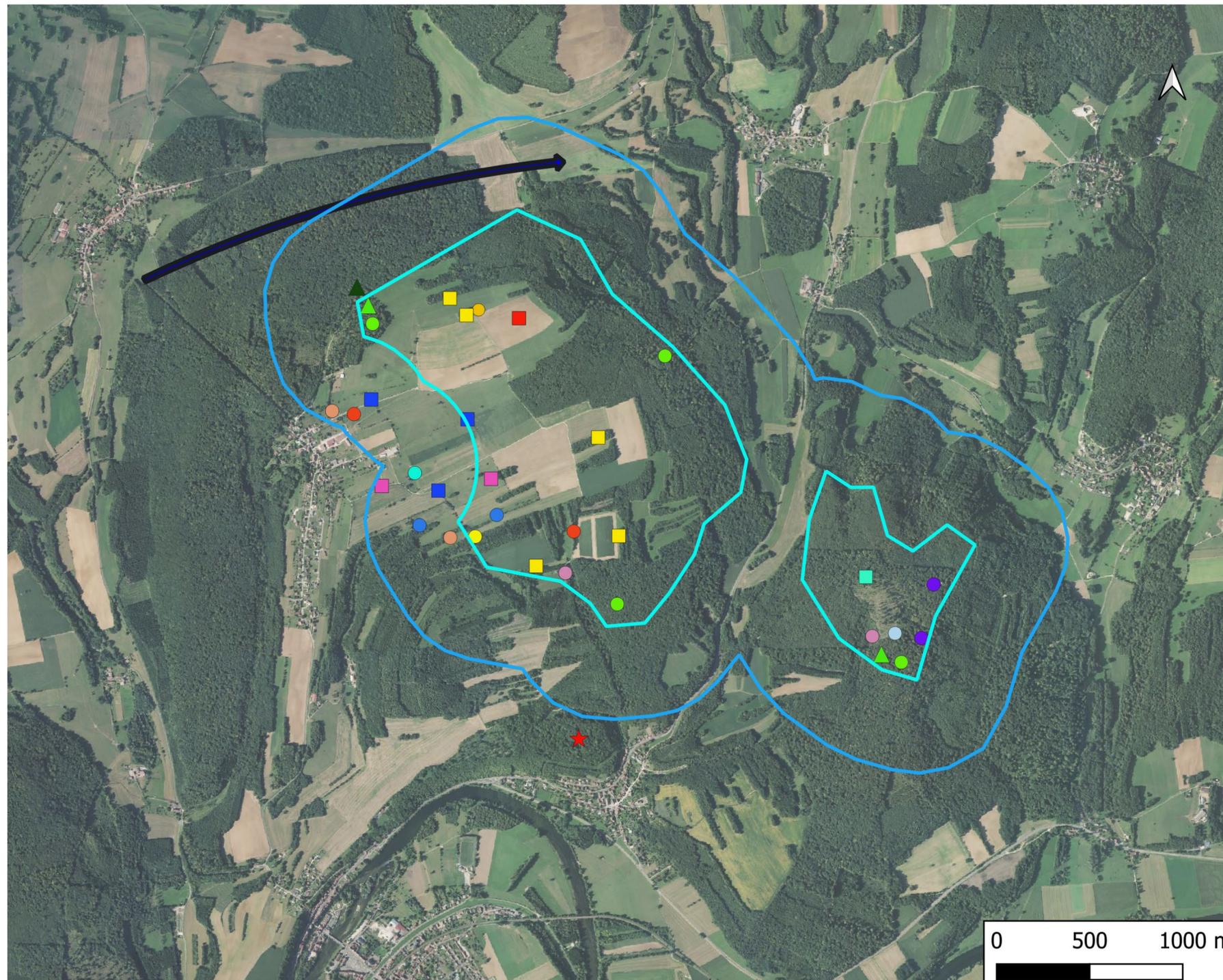
05

06

LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

Espèces nicheuses remarquables et/ou sensibles à l'éolien

Projet d'Onans



➡ Déplacement Cigogne noire (migration)

Nicheurs_remarquables

- Bruant jaune
- Linotte mélodieuse
- ★ Milan royal
- ▲ Pic mar
- Mésange boréale
- Moineau friquet
- Pouillot siffleur
- Tourterelle des bois
- Caille des blés
- Torcol fourmilier
- Alouette lulu
- ▲ Pic noir
- Pie grièche écorcheur
- Serin cini
- Chardonneret élégant
- Lorient d'Europe
- Pipit des arbres
- Verdier d'Europe

Projection Lambert 93
Source : IGN ©
Composition : Sciences environnement
Carte créée sous QGIS en 2020

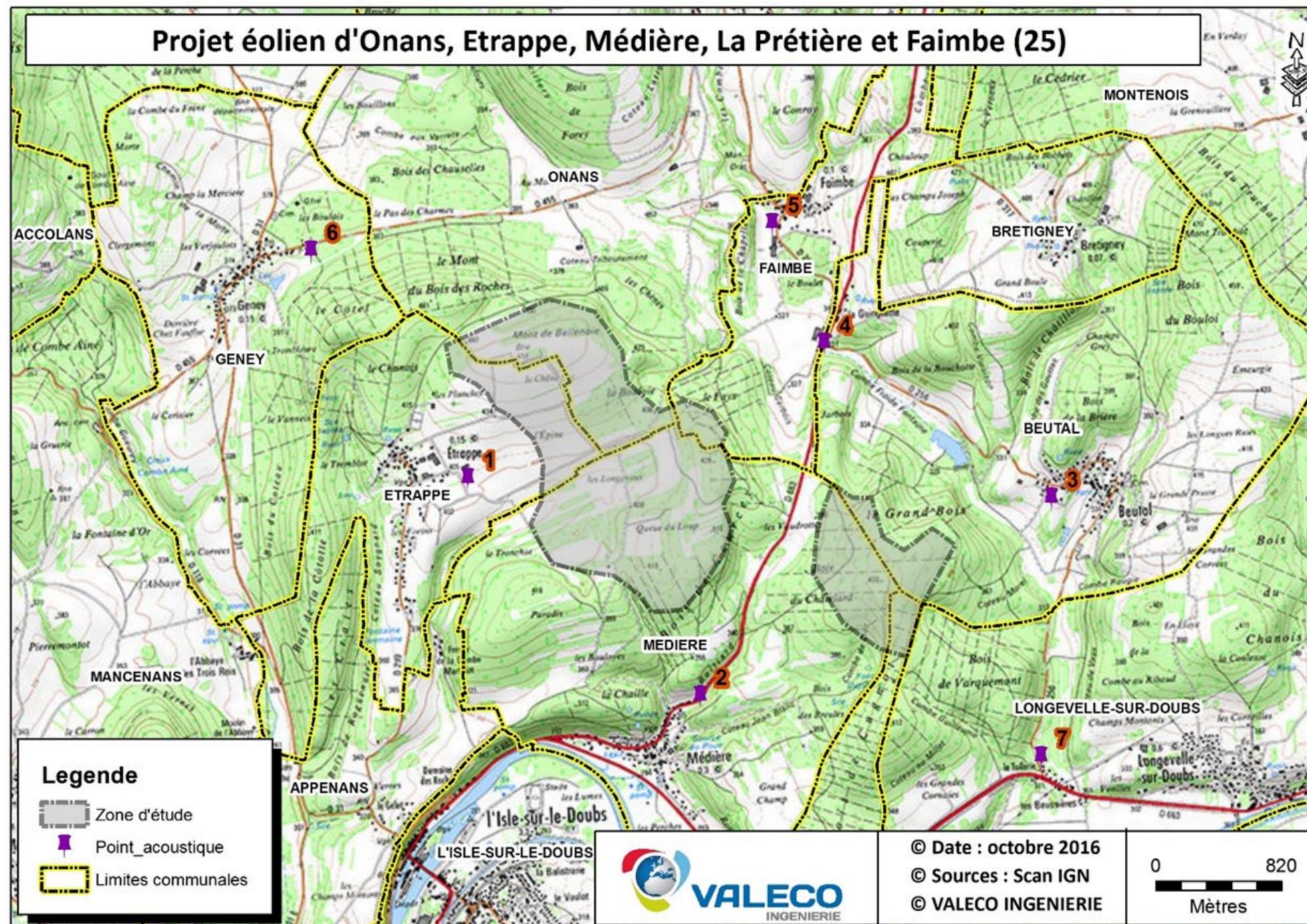


Sciences Environnement



valeco

L'ETUDE ACOUSTIQUE



L'ETUDE ACOUSTIQUE

ANALYSE DES RÉSULTATS

La nouvelle réglementation impose le respect de **valeurs d'émergences globales** en dB(A) ci-dessous dans les zones à émergences réglementées.

- L'infraction n'est pas constituée lorsque le **bruit ambiant global** en dB(A) est **inférieur à 35 dB(A)** chez le riverain considéré.
- Pour un bruit ambiant **supérieur à 35 dB(A)**, l'émergence du bruit perturbateur doit être inférieure aux valeurs suivantes :
 1. **5 dB(A)** pour la période de **jour** (7h - 22h),
 2. **3 dB(A)** pour la période de **nuite** (22h - 7h).

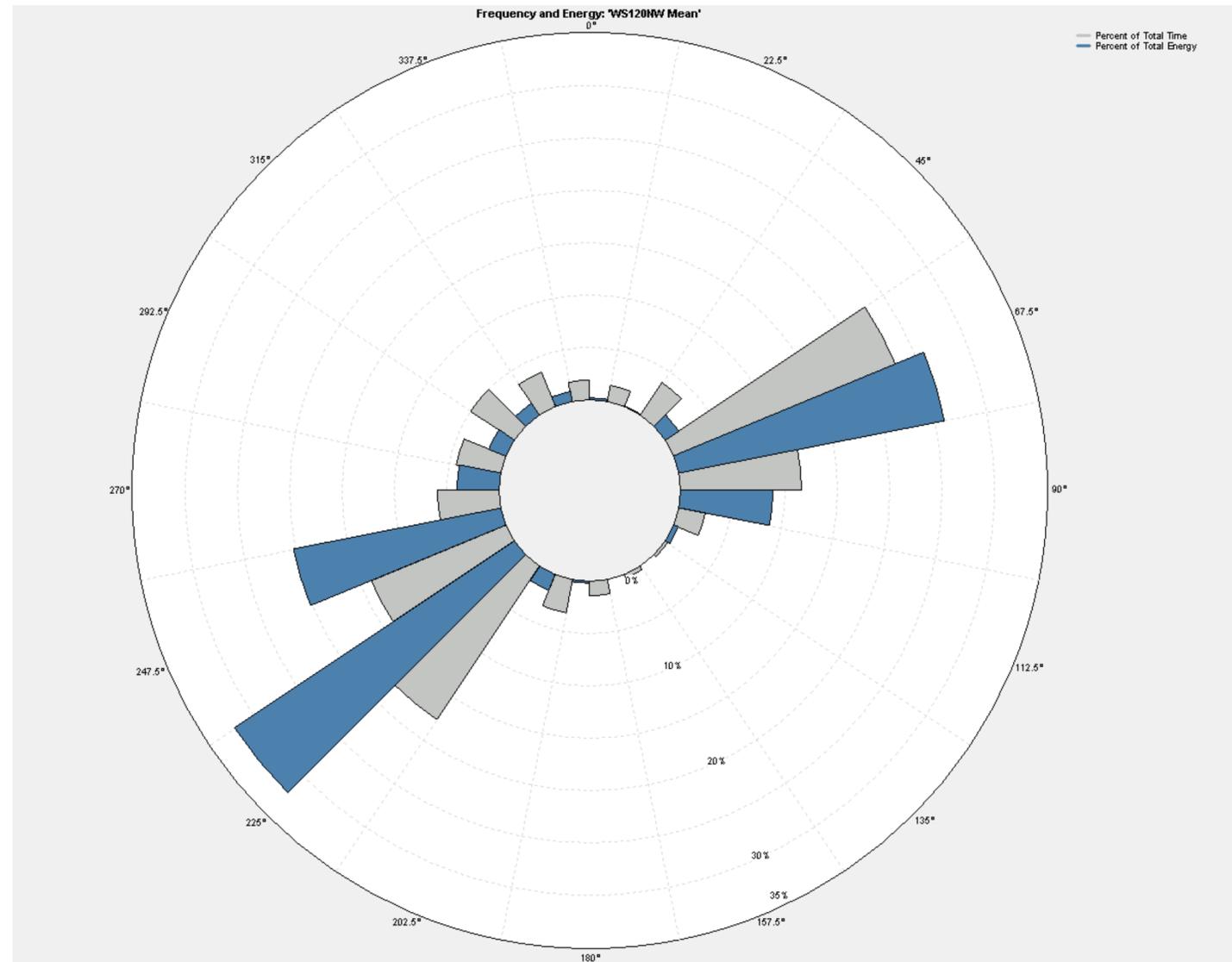
01	Classe homogène n°1 Diurne 7h-22h // Toutes directions
02	
03	
04	Classe homogène n°2 Nocturne 22h-7h // Toutes directions
05	
06	

Classe homogène n°1		Bruit résiduel en dB(A)						
Emplacement	#	3m/s	4m/s	5m/s	6m/s	7m/s	8m/s	9m/s
Etrappe	1	34,4	35,5	35,6	38,5	40,7	43,1	45,3
Medière	2	49,2	49,8	48,4	47,4	46,6	45,2	53,1
Beutal	3	32,5	32,3	32,0	33,2	34,4	35,2	38,2
La Guinguette	4	47,2	47,4	47,7	48,0	47,9	47,3	49,4
Faimbe	5	31,3	32,0	31,3	32,6	33,5	35,2	38,3
Geney	6	35,7	36,7	35,7	35,9	36,8	38,7	44,2
Longueville sur Doubs	7	42,3	43,0	42,9	43,2	42,8	42,5	45,1
Classe homogène n°2		Bruit résiduel en dB(A)						
Emplacement	#	3m/s	4m/s	5m/s	6m/s	7m/s	8m/s	9m/s
Etrappe	1	26,2	27,6	29,0	30,7	35,5	40,4	
Medière	2	36,2	34,0	35,4	36,5	34,3	32,0	
Beutal	3	24,1	25,1	25,3	26,3	27,3	26,6	
La Guinguette	4	31,3	32,4	32,0	34,5	34,5	31,9	
Faimbe	5	23,3	22,8	24,1	24,6	25,6	25,3	
Geney	6	21,8	19,9	22,2	23,6	26,3	28,1	
Longueville sur Doubs	7	32,0	30,6	31,7	32,5	32,4	30,7	

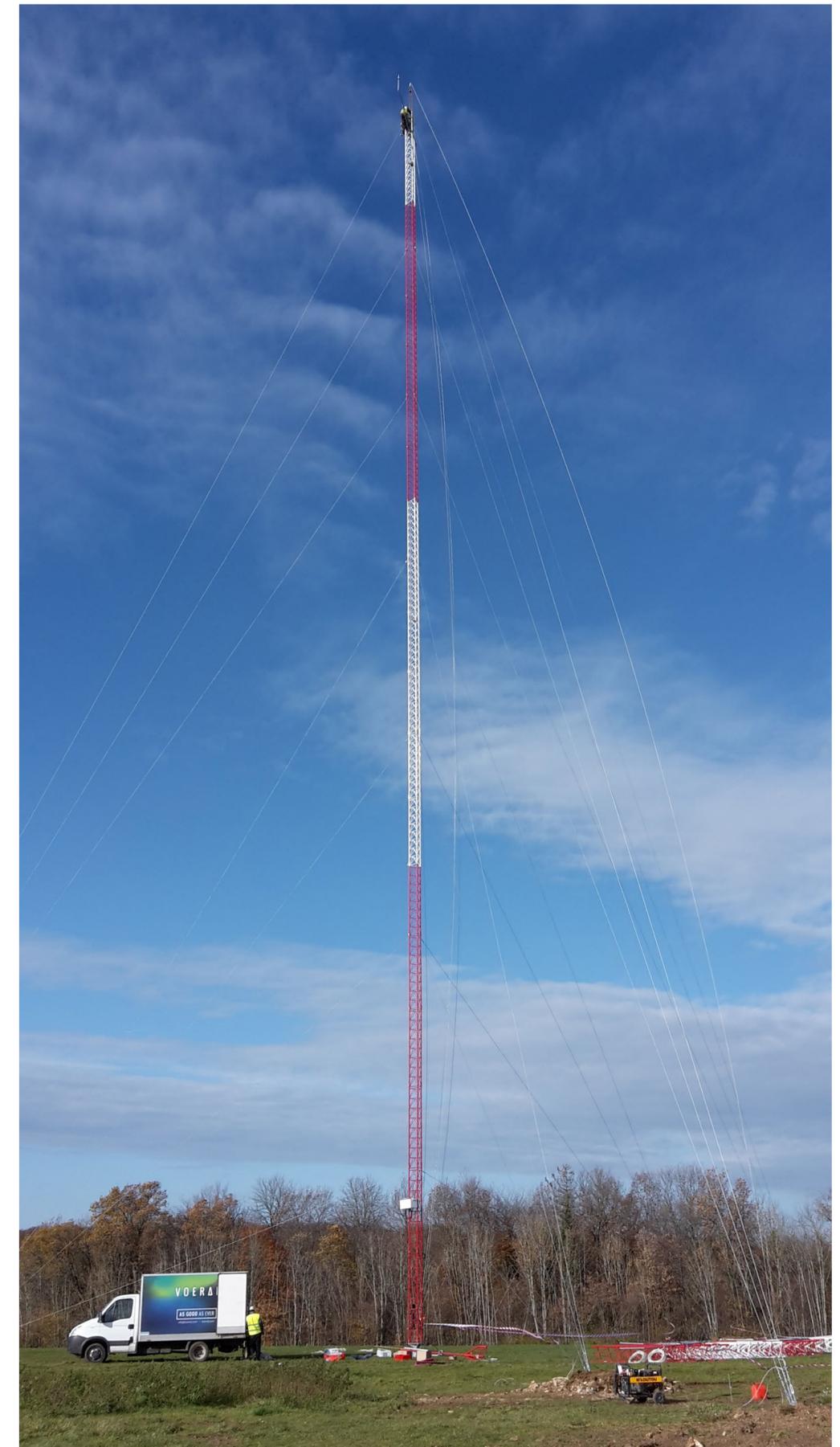
L'ETUDE DE GISEMENT

DONNÉES DU MÂT DE MESURE

21 Mois de données (Décembre 2017 – Septembre 2019)



- En bleu: énergie du vent (lien direct à la vitesse)
- En gris: fréquence d'occurrence



LA CONCERTATION

Lettres d'information :

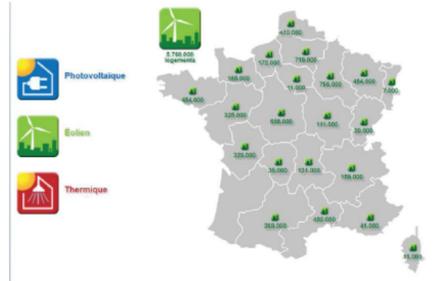
3 Lettres d'informations ont été distribuées: une en **Octobre 2015** et les deux autres en **Mai 2018**

Concertation préalable avec le public :

La Concertation Préalable est une **étape obligatoire** dans le développement d'un projet éolien.

Elle permet au porteur de projet de s'assurer que ses choix sont **cohérents avec la volonté du territoire** et elle permet aux riverains d'émettre des **commentaires**, des **remarques** et de **poser des questions**.

Découvrez la météo des énergies renouvelables



Photovoltaïque
Éolien
Thermique

Du Jeudi 10 Mai 2018 au Mercredi 16 Mai 2018 : les éoliennes de Franche-Comté (1 278 MWh) ont produit l'équivalent de la consommation d'électricité hors chauffage de 20 000 logements.
Source : <http://meteo-renouvelable.fr/>

Sur l'année 2017, la part de la consommation d'électricité d'origine éolienne a contribué pour 5% dans la consommation nationale. Quant à la consommation d'électricité d'origine renouvelable, elle a été de 16,3%.

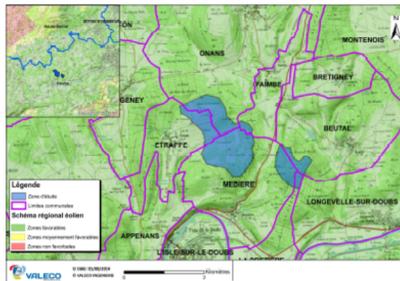
PROJET EOLIEN

Lettre d'information N°2 – mai 2018

1- Rappel de la zone d'étude du projet éolien

Le 8 octobre 2012, le schéma régional éolien Franc Comtois a été approuvé. Il classe les territoires d'Onans, Etrappe, Médière, Faimbe et La Prêtrière en zone favorable (carte ci-dessous).
En 2014, les conseils municipaux d'Onans, Etrappe, Médière, Faimbe et La Prêtrière ont souhaité s'engager, en collaboration avec la société VALECO, dans une étude de faisabilité (délibérations en Conseil Municipal).

A l'heure actuelle, le projet se situe en phase de diagnostic. Pour cela, l'étude de la faune et de la flore a été lancée en Décembre 2015. L'étude paysagère est en cours. Les mesures de bruit dans le cadre de l'étude acoustique vont être lancées pour début juin sous réserve de conditions météo favorables (du vent et pas de pluie).



Vous souhaitez des informations complémentaires, veuillez contacter :
Aurélien COMBRET, chef de projets (société VALECO)
aurilien.combret@groupevaleco.com
188 Rue Maurice Béjart - 34184 Montpellier
www.groupevaleco.com

La conduite de l'étude de faisabilité

2- Les milieux naturels :
L'étude de la faune et de la flore se déroule sur un cycle annuel de manière à inventorier les espèces selon leur cycle phénologique (migration, reproduction, floraison...). Ce sont des naturalistes du bureau d'étude de Basançon, Sciences Environnement, qui ont procédé (depuis Décembre 2015) et ont procédé jusqu'en Décembre 2016, aux observations et analyses des sensibilités.



Modèle d'une carte de synthèse des enjeux naturels

3- Analyse du contexte paysager :
Cette étude, confiée à un paysagiste DPLG, a été réalisée en Octobre 2016. Elle consiste, à partir de données bibliographiques et d'analyse de terrain, à réaliser une analyse paysagère dont l'une des finalités est de cartographier les enjeux par niveaux qui peuvent être :
- les monuments historiques,
- les lignes de force du paysage,
- les vallées,
- les zones boisées...
Un modèle de carte de synthèse est donné ci-contre comme illustration.



Bloc diagramme illustrant la topographie d'un site

La conduite de l'étude de faisabilité

4- L'étude acoustique :
Cette étude sera confiée à un cabinet d'études acoustique. Elle consiste à la pose de micro enregistreur (sonomètre) durant une dizaine de jours afin d'enregistrer le bruit résiduel (sans les éoliennes). Plusieurs sonomètres seront placés, courant Mai, à proximité d'habitations et ce en plusieurs endroits en périphérie de la zone d'étude.



Pose d'un sonomètre



Echelle de bruit : source EWEA

Carte des points de mesure acoustique
Projet éolien d'Onans, Etrappe, Médière, La Prêtrière et Faimbe (25)



LA CONCERTATION

SOUS QUELLE FORME ?

• MISE A DISPOSITION DES DOSSIERS

- Accès du public à toutes les informations
- Informations détaillées et générales
- Consultation matérielle peu pratique
- Questions et réponses par écrit

• PERMANENCES

- Echanges personnalisés
- Disponibilité et temps nécessaires

• VISITE DE PARC EOLIEN

- Aspect concret d'un projet
- Echanges directs et personnalisés
- Temps nécessaire
- Conditions techniques et météo

• REUNION PUBLIQUE

- Diffusion large
- Echanges directs
- Informations non contrôlées
- Effet de masse
- Meilleur terrain des opposants

• PRESENTATIONS CONSEILS MUNICIPAUX - COMMUNAUTAIRE

- Présence des décideurs locaux
- Prises de décisions opposables
- Public sélectionné et averti

• COMITE DE PILOTAGE

- Lien direct VALECO– Acteurs référents
- Travail efficace
- Travail de chacun préalable nécessaire
- Disponibilité

• BULLETINS D'INFORMATIONS

- Diffusion large
- Traces papier des évolutions du projet
- Informations vulgarisées
- Peu d'échanges et de retours d'informations

• SITE INTERNET

- Diffusion large et données ciblées
- Facilité d'accès
- Actualisation permanente
- Nécessite des ressources importantes
- Pour des projets avancés

• ATELIERS ECHELONNES

- Coopération entre le porteur de projet et les habitants
- Informations spécifiques et personnalisées
- Nécessite un volonté locale de participer

01

02

03

04

PROJET EOLIEN DE
ONANS, FAIMBE et ETRAPPE

05

06

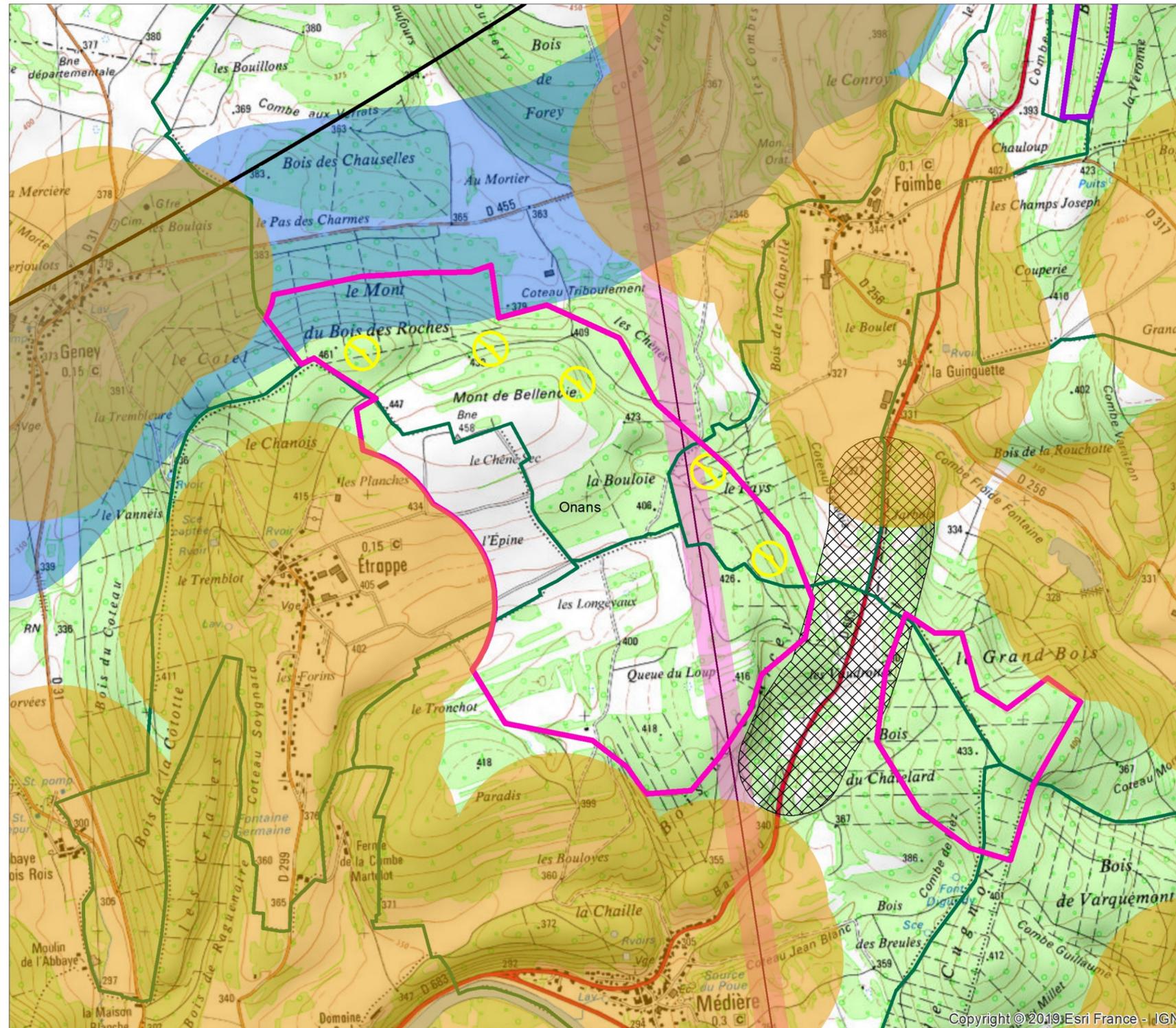
05

**IMPLANTATIONS
ENVISAGÉES**

IMPLANTATION POTENTIELLE SUR ONANS ET FAIMBE

➤ 3 éoliennes sur Onans

➤ 2 éoliennes sur Faimbe



IMPLANTATION ENVISAGÉE

Communes d'Onans, Etrappe et Faimbe

Légende

- Eloignement 500m/Habitations
- ZIP - Nord
- ZIP - Sud
- HMSR
- Implantation potentielle
- Limites communales
- Eloignement de 500m/Pipeline
- Faisceau hertzien
- Zone d'exclusion des routes



0 400 800 Mètres

© Date: 28/07/2020
 © VALECO INGENIERIE
 © Projection : Lambert 93
 © Source : IGN Scan25



Copyright © 2019 Esri France - IGN

01
02
03
04
05
06

IMPLANTATION ENVISAGÉE

COMPARAISON D'IMPLANTATION

3 ÉOLIENNES SUR ONANS ET 2 ÉOLIENNES SUR FAIMBE

COMPARAISON QUANTITATIVE :

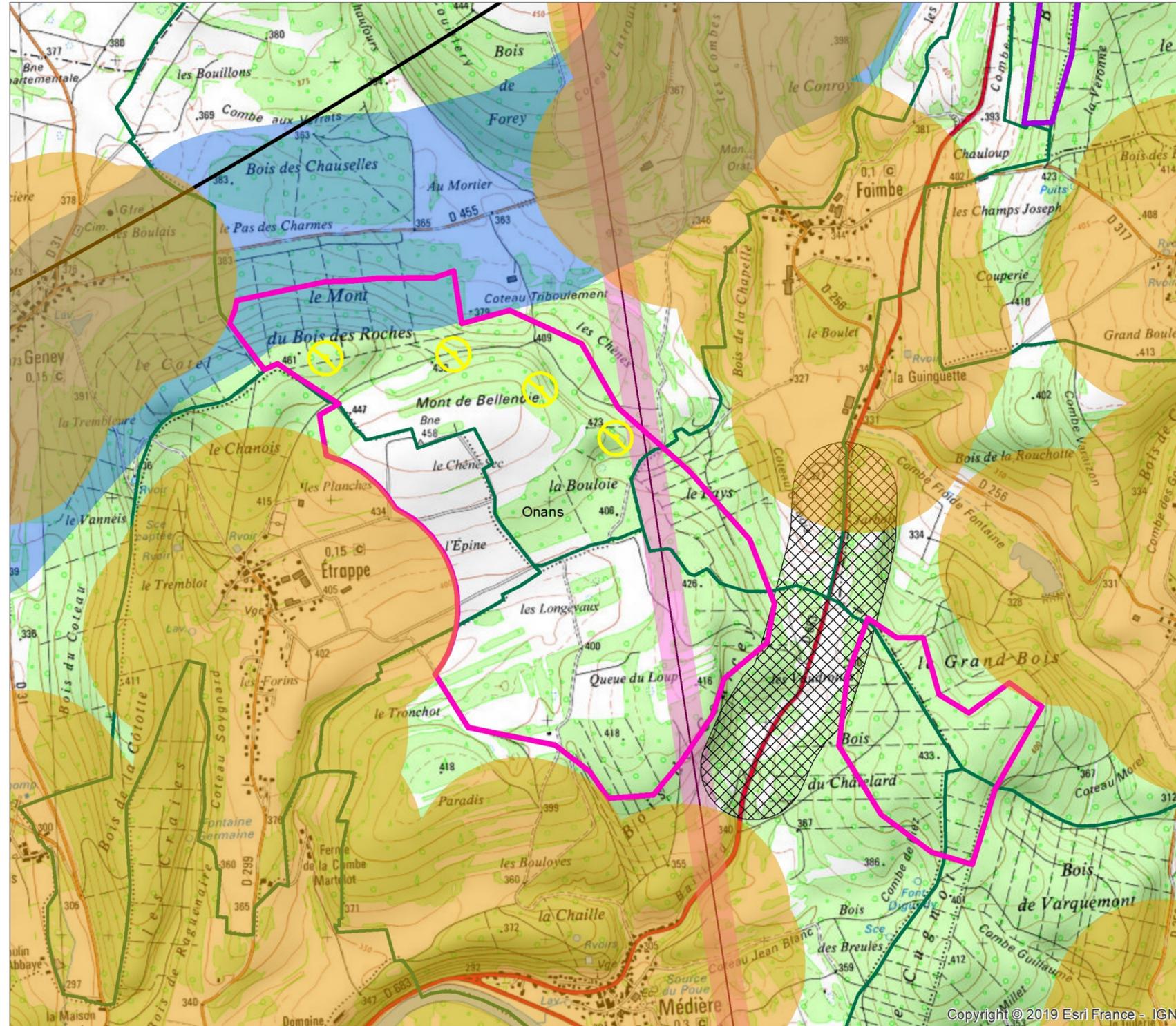
	Nombre de machines	Taille envisagée des machines (m)	Puissance envisagée des machines	Puissance totale Installée sur la commune d'Onans (MW)	Puissance totale Installée sur la commune de Faimbe (MW)	Foyers alimentés*
Variante 1	5	240	5,6	16,8	11,2	18 000
Variante 2	5	200	4,8	14,4	9,6	13 000

*Source: ADEME, *l'éolien en 10 questions* (2019); consommation moyenne d'un foyer estimée à 4200 kWh par an

IMPLANTATION ENVISAGÉE SUR ONANS

➤ 4 éoliennes sur Onans

➤ 0 éolienne sur Faimbe



IMPLANTATION ENVISAGÉE

Communes d'Onans, Etrappe et Faimbe

Légende

-  Variante final - Onans
-  Eloignement 500m/Habitations
-  ZIP - Nord
-  ZIP - Sud
-  HMSR
-  Limites communales
-  Eloignement de 500m/Pipeline
-  Faisceau hertzien
-  Zone d'exclusion des routes



0 400 800 Mètres

© Date : 28/07/2020
 © VALECO INGENIERIE
 © Projection : Lambert 93
 © Source : IGN Scan25



Copyright © 2019 Esri France - IGN

01
02
03
04
05
06

IMPLANTATION ENVISAGÉE

COMPARAISON D'IMPLANTATION

4 ÉOLIENNES SUR ONANS

COMPARAISON QUANTITATIVE :

	Nombre de machines	Taille envisagée des machines (m)	Puissance envisagée des machines	Puissance totale Installée sur la commune d'Onans (MW)	Puissance totale Installée sur la commune de Faimbe (MW)	Foyers alimentés*
Variante 1	4	240	5,6	22,4	0	14 500
Variante 2	4	200	4,8	19,2	0	10 500

*Source: ADEME, *l'éolien en 10 questions* (2019); consommation moyenne d'un foyer estimée à 4200 kWh par an

01

02

03

04

05

IMPLANTATION
ENVISAGÉE

06

06

FISCALITÉ

Les Différentes Retombées

Origine des revenus liés au parc

L'installation d'un parc éolien sur une commune **génère des revenus pour la commune**:

- Des **retombées fiscales** provenant des différentes taxes (Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties, Contribution Foncière des Entreprises, Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises, IFER,...)
- En moyenne, les « retombées fiscales annuelles de l'implantation de parcs éoliens pour les collectivités locales se situent généralement entre 10 000 et 12 000 €/MW installé répartis entre la commune d'implantation, l'intercommunalité à fiscalité propre, le Département et la Région. » (AMORCE, Guide l'élu et l'éolien)
- Des **loyers** sont payés pour le **foncier communal** utilisé dans la zone de projet.

Analyse des retombées fiscales

- En 2019, La valeur de L'**IFER** est fixée à **7570€/MW installé**. Cet impôt est à répartir entre les communes, l'EPCI et le département. C'est l'IFER qui **génère le plus de fiscalité**. Dans notre cas: 30% sont attribués au **département**, 42% sont attribués à la **CC2VV** et 28% aux **communes d'implantation**.
- La **TFPB** a un **taux fixé et propre à chaque commune**. L'EPCI et le Département sont aussi concernés par cette taxe.
- La **CFE** revient uniquement à l'**EPCI** à un taux fixe.
- La **CVAE** est répartie entre l'**EPCI**, le **Département** et la **Région**.



Estimation Fiscale en fonction du MW installé

Estimations totales : retombées + loyers
(pour 1 éoliennes implantée)

	FISCALITE				LOYER	TOTAL RETOMBEES ONANS
	Région BFC	Département du Doubs	CC2VV	Onans	PBE Onans	
Scénario 240m bdp 5,6MW	5 600 €	18 600 €	26 900 €	14 400 €	16 800 €	31 200 €
Scénario 200m bdp 4,8MW	4 000 €	15 600 €	22 600 €	12 300 €	14 400 €	26 700 €

Hypothèses:

- 1 éolienne implantée sur la commune
- IFER 7 650 €/MW réparti comme tel: 30% pour le département, 60% (des 70% restants) pour la CC2VV et 40% (des 70% restants) pour la commune d'implantation
- En accord avec les Promesses de Bail Emphytéotique signées, les parcelles communales ne sont pas concernées par la mutualisation foncière.
- Les PBE signées pour les parcelles communales fixent le prix des loyers à 3000€/MW installé sur les parcelles concernées.
- Taux TFPB: 18,1% pour le département, 4% pour l'EPCI & 13,6% pour Onans

01

02

03

04

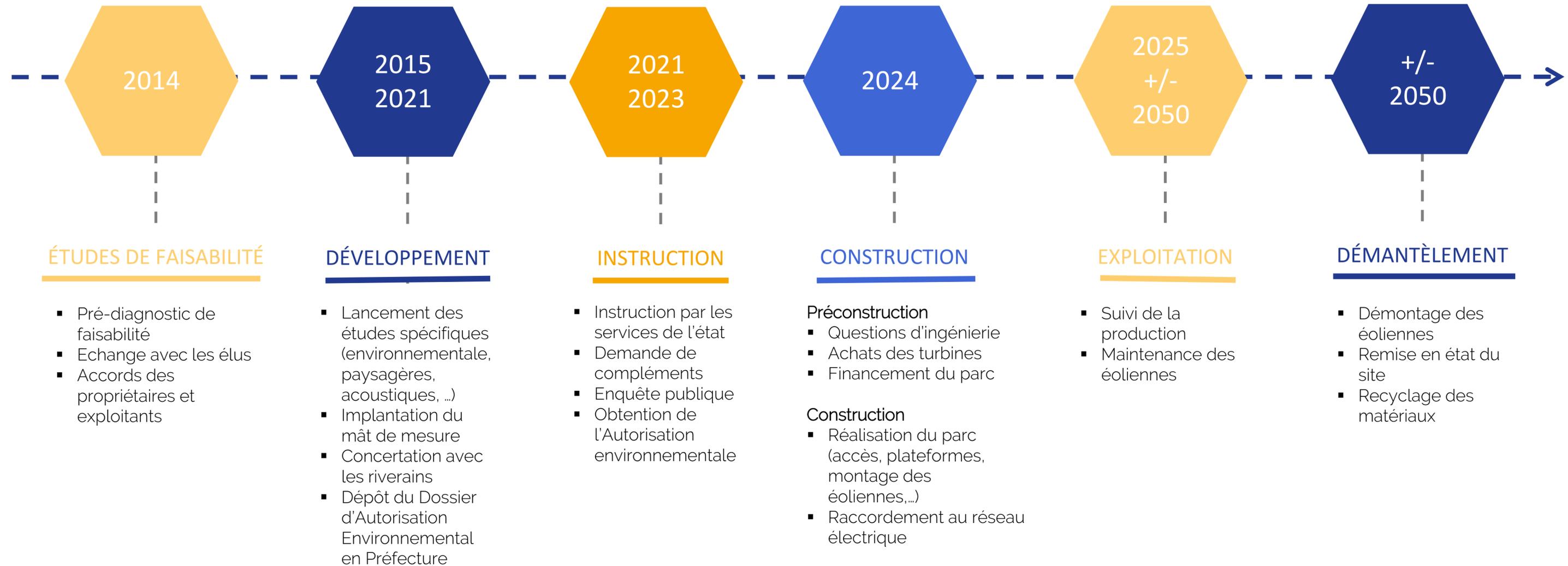
05

06

FISCALITÉ

07

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



01

02

03

04

05

06



Contacts

Senda CHENITI
Chef de Projets
sendacheniti@groupevaleco.com
06 32 93 19 81

Marie PASCAL
Chef de Projets
mariepascal@groupevaleco.com
06 38 35 00 67

